

# PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 MARS 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Jérôme, tenue le lundi, le 11 mars à 16h00, au 300, rue Parent, sous la présidence de Marc Bourcier, à laquelle session étaient présents :

Mesdames et messieurs, Stéphane Joyal, Jacques Bouchard, Dominic Boyer, Carla Pierre-Paul, Jean Junior Désormeaux, Michel Gagnon, Martin Pigeon formant le conseil.

Autre(s) présence(s) : Fernand Boudreault, directeur général ainsi que Marie-Josée Larocque, greffière.

**CM - 16620/24-03-11**  
POINT 1.1

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La présente séance soit ouverte.**

POINT 1.3

### PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

**CM - 16621/24-03-11**  
POINT 1.4

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

### **CM - 16622/24-03-11**

#### POINT 2.1

PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION  
- RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 942-000 RELATIF AUX  
ASSEMBLÉES DU CONSEIL, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ - 0942-002

---

Michel Gagnon présente et dépose un projet de règlement Règlement amendant le règlement 942-000 relatif aux assemblées du conseil, tel que déjà amendé - 0942-002 et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

#### POINT 9.1

#### PUBLIC - SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### POINT 9.2

#### DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil.

#### POINT 9.4

#### PAROLE AU CONSEIL

Les élus prennent la parole sur divers sujets.

### **CM - 16623/24-03-11**

#### POINT 9.5

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La séance soit levée.**

Le Maire,

La Greffière de la Ville

---

MARC BOURCIER

---

MARIE-JOSÉE LAROCQUE